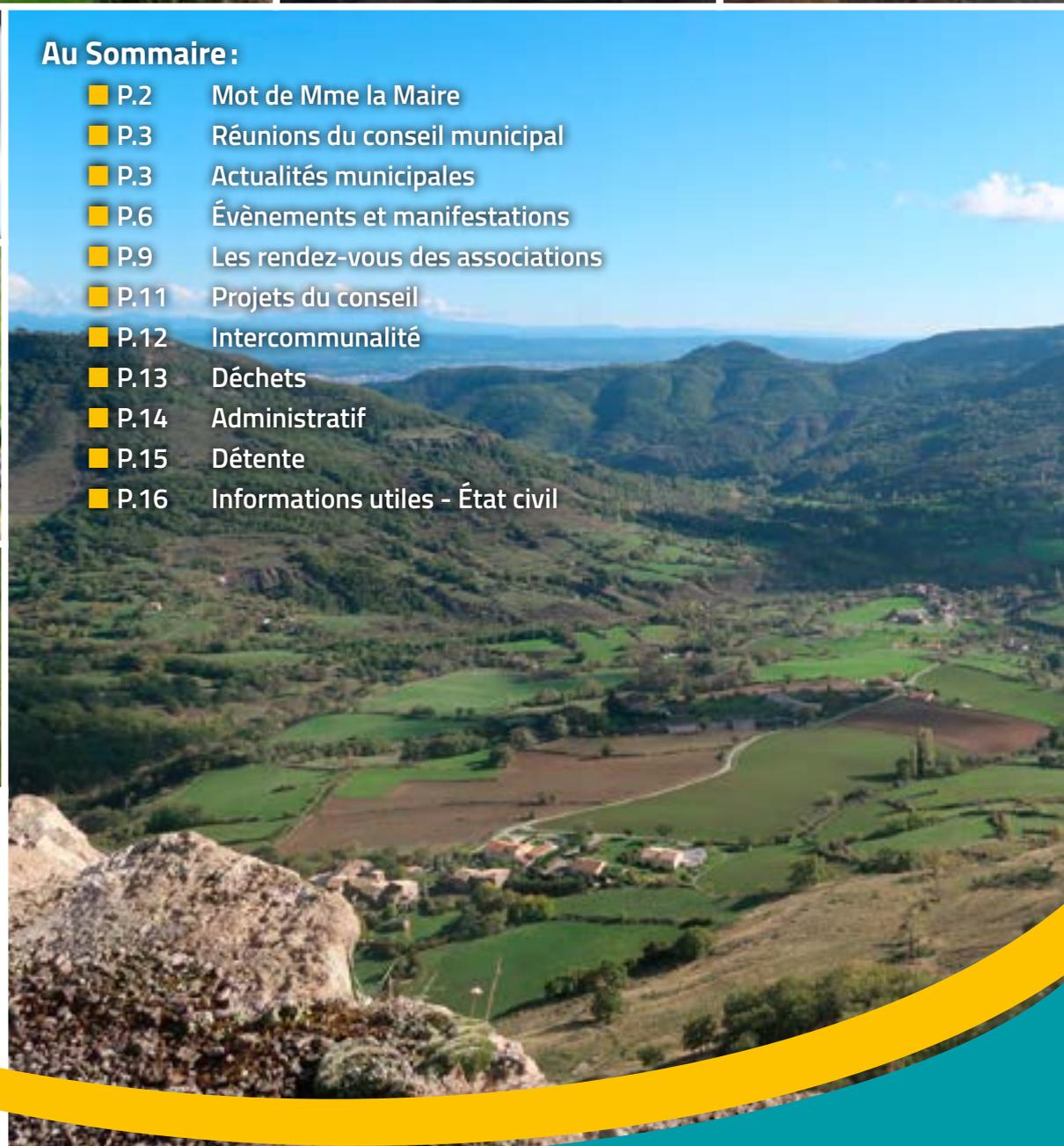


La gazette DU LAVEZON



Au Sommaire :

- P.2 Mot de Mme la Maire
- P.3 Réunions du conseil municipal
- P.3 Actualités municipales
- P.6 Évènements et manifestations
- P.9 Les rendez-vous des associations
- P.11 Projets du conseil
- P.12 Intercommunalité
- P.13 Déchets
- P.14 Administratif
- P.15 Détente
- P.16 Informations utiles - État civil



Mot de Mme la Maire

Chères Saint Martinoises, Chers Saint Martinois,

Traditionnellement notre premier bulletin de l'année est distribué dans vos boîtes aux lettres dans les premiers jours du printemps « officiel ». Je mets ce mot « officiel » volontairement entre parenthèses car le dérèglement climatique est de plus en plus observable: canicule l'été dernier, sécheresse, un hiver relativement doux et un déficit de pluie alarmant. A l'heure où j'écris cet édito les quelques averses que nous avons eu ne permettent pas d'être optimiste pour les réserves en eau.

Cette situation préoccupante va nécessairement nous amener à réfléchir à nos habitudes de consommation.

Beaucoup d'entre vous, lucides sur ces évolutions, ont déjà adopté des gestes économes, se rapprochant ainsi de la sobriété et de la recherche d'économie qu'avaient les générations qui nous ont précédées.

Dans ce numéro une rétrospective est faite sur les actions et les évènements ayant eu lieu depuis septembre. Les projets de la commune et des associations programmés y prennent aussi une large place... les mois prochains seront bien remplis! Je vous invite à réserver dès à présent les dates annoncées pour profiter de ces moments forts de convivialité.

En conclusion de cet édito je reprends ci-dessous la fin du discours que j'ai prononcé pour la cérémonie des vœux :

J'adresse des remerciements aux associations du village qui en plus de leurs activités propres répondent présentes lorsque la commune leur demande de gérer buvette, restauration, installation pour des festivités municipales etc... Sans elles pas de marchés, pas de manifestations telles que les préalables, les concerts. Nous comptons beaucoup sur la poursuite de leur implication en 2023.

Enfin un immense merci aux personnes bénévoles qui répondent à nos sollicitations pour donner des coups de mains ponctuels: débroussaillage, construction, peinture, nettoyage, couture etc... Merci aussi à celles qui, discrètement sans en faire état, interviennent lorsqu'elles constatent un problème et agissent.

Notre commune, même si elle ne dispose pas de moyens importants, a une immense richesse, celle de la solidarité et de la mobilisation spontanée de ses habitants pour les actions collectives.

Bonne lecture.

Marie-Noëlle Laville, Maire



Hommage

A l'heure où nous terminons cette gazette nous venons d'apprendre le décès de Boufel CHAIB. Cette annonce nous remplit d'une immense tristesse.

Boufel était une figure du village, apprécié pour sa capacité à rendre service, sa bonne humeur, son sens des relations amicales. Il a été au service de la collectivité comme employé de mairie durant plusieurs années. Il a su créer des liens conviviaux avec les habitants en parcourant nos routes et nos chemins. Il a été aussi quelques mois mitron lorsque notre boulanger était confiné dans un fauteuil. Musicien accompli et sensible à l'harmonie il a rejoint Michèle, sa compagne.

Nous adressons nos pensées et nos condoléances à ses filles Amandine et Noémie et à l'ensemble de sa famille.

Marie-Noëlle Laville

Réunions du conseil municipal

22 septembre 2022

- Rapport 2022 de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation du Transfert de Charges)

17 novembre 2022

- Adhésion au groupement de commande diagnostique énergétique avec le SDE 07
- Convention pour la facturation de l'assainissement par SYDEO
- Tarif assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2023
- Compte épargne temps des agents communaux
- Décision modificative budget commune n° 1
- Motion de soutien à la position de l'Association des Maires de France

19 décembre 2022

- Mandatement -dépenses d'investissement de l'année 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- Convention de participation financière entre la commune de Saint Pierre la Roche et la commune de Saint Martin sur Lavezon pour l'accueil des enfants en école primaire
- Questions financières diverses
- Actualisation tarif de location de la salle communale
- Taxe d'aménagement
- Mise en place de tickets-restaurants
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 07
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021
- Dénomination des voies

12 janvier 2023

- Demande de subventions pour la consolidation et la réhabilitation du presbytère

23 février 2023

- Travaux de voirie
- Cession terrain ancien chemin pour une régularisation route du château
- Acquisition foncière pour cette même régularisation ci-dessus
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels emplois non permanents
- Convention d'adhésion au service ADS (Autorisation Droit du Sol) de la communauté de communes

Actualités municipales

Nettoyage de l'école de l'inférieur

Le 12 novembre, un petit groupe composé d'élus et de bénévoles a mis de l'huile de coude pour affronter poussière et encombrants afin de débayer et nettoyer le rez-de-chaussée de l'ancienne école. 2 allers-retours en déchetterie ont été nécessaires.



11 novembre

Traditionnellement les cérémonies du 11 novembre ce sont tenues devant les trois monuments aux morts de Saint Martin sur Lavezon et de Saint Pierre la Roche. C'était le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Rappel

Les cérémonies du 8 mai (fête de la victoire de 1945) et du 11 novembre (armistice de la 1918) sont ouvertes à toute la population. À l'heure où une guerre réapparaît en Europe il est plus que nécessaire de rappeler l'horreur des conflits et rendre hommage à ceux qui en ont été victimes. Ces moments de recueillement parlent aussi de paix.

Vous êtes tous invité à participer à celles organisées en 2023 afin que la mémoire de ces faits soit transmise aux jeunes générations.



Actualités municipales > SUITE

Carnet de santé des ponts et des murs de soutènement

Dans la gazette de mars 2022 nous avons parlé de l'éligibilité de la commune au dispositif Programme National Ponts, programme ouvrant droit à une évaluation préliminaire de l'état des ponts et murs de soutènement pilotée par le CEREMA. Sur notre commune ce sont 33 ouvrages d'art qui ont été répertoriés dans ce cadre et visités par le cabinet INFRANEO.

(Pont de la Rivière sur le Lavezon, Pont 2 (Ouest) de la Rivière sur cours d'eau, Pont 1 (Est) de la rivière sur cours d'eau, Pont de Bastide sur le Lavezon, Pont de la Bastide sur le Bourdarie, Pont voûte de l'Inférieure rue de l'Église sur le Lavezon, Pont à poutres de l'Église sur le Lavezon, Pont de Bagatelle sur le Lavezon, Mur du Parking de la Mairie sur D 213, Mur des Bouviers sur terrain boisé, Pont des Bouviers sur cours d'eau asséché, Mur des Bouviers sur cours d'eau asséché, Mur des Bouviers (Champoulas) sur cours d'eau asséché, Pont de Charnadure sur cours d'eau, Mur du Pont de Charnadure sur cours d'eau, Pont du Planoulet sur les Freydières, Pont du Barry sur le Tire Bœuf, Pont béton armé des Audouards sur le Sauterelle, Pont poutrelles hourdis des Audouards sur le Sauterelle,

Mur de la Bastide sur le Prayle, Pont du hameau de la Bastide sur le Prayle, Pont de la Quinte sur cours d'eau, Mur du hameau de la Bastide sur terrain privé, Mur de la Quinte sur Terrain boisé dénivelé, Mur des Audouards sur terrain privé, Pont voûte du Château sur cours d'eau, Pont dalle du Château sur cours d'eau, Mur des Bouviers sur dénivelé, Mur 1 (Nord) du Planoulet sur chemin du Planoulet, Mur 2 (médián) du Planoulet sur terrain pentu, Mur 3 (médián) du Planoulet sur Terrain, Mur 4 (médián) du Planoulet sur Terrain en friche, Mur 5 (Sud) du Planoulet sur Terrain

Nous avons reçu fin décembre 2022 le carnet de santé de chaque ouvrage lorsqu'ils ont pu être visités ce qui permet d'avoir une vision rapide de leur santé car classés par couleurs :

- vert (bon état général)
- jaune (au moins un défaut pouvant altérer la structure)
- orange (la structure est altérée par un défaut significatif)
- rouge (la structure est altérée par un défaut majeur).

À l'issue de ces visites, le pont du pic d'Allier a fait l'objet d'une inspection détaillée. Préalablement il a été nécessaire de dégager arbustes et lierre qui empêchaient de voir l'état des arches. Ce chantier a été fait avec une intervention de bénévole aux côtés d'Éric Boyer. Nous n'avons pas à ce jour le compte rendu écrit de cette dernière inspection mais lors de leur visite les experts n'ont pas été alarmants. Pour d'autres ouvrages et afin de suivre les préconisations faites il va falloir engager un travail important pour dégager arbustes et végétation envahissante qui sont le plus souvent à l'origine des dégradations. Ces chantiers vont être programmés dans les mois à venir. Nous prévoyons de faire appel à des bénévoles pour y travailler aux côtés de notre agent communal.



ZOOM

Si vous souhaitez prendre connaissance du document « carnet de santé », il est consultable en mairie.

La table d'Ingrid :

Nouveauté **dimanche 5 mars** : la table d'Ingrid s'est installée sur le parking pour proposer sa **paella à emporter**. Tout a été vendu ! L'expérience ayant été concluante, la table d'Ingrid viendra à Saint Martin tous les premiers dimanches de chaque mois.

Notez le prochain rendez-vous : dimanche 2 avril de 10h à 12h 30.



Actualités municipales > ENVIRONNEMENT

Coupe des platanes :

Vous avez pu vous rendre compte que l'élagage de l'ensemble des platanes de la commune a été effectué. Nous avons fait appel au CFPF de Châteauneuf du Rhône pour contribuer à la mise en pratique des cours des jeunes actuellement en formation.

Le broyat de ces branchages a été déposé sur la parcelle de la cabane des chasseurs et est disponible pour les habitants depuis le 11 mars.



Les brigades vertes :

Les « brigades vertes » vont intervenir pour débroussailler talus et chemins la semaine du 3 avril au 7 avril.

L'entreprise SYNERNAT intervient depuis plusieurs années sur le territoire en planifiant sur l'année avec les communes (Meysse -Rochemaure- Cruas- Saint Vincent de Barres- Saint Lager Bressac et Saint Martin sur Lavezon) ses jours d'intervention.

Pour rappel SYNERNAT est une entreprise sociale de forme associative relevant du secteur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) du fait de leur gestion de "chantiers d'insertion". La finalité de ces entreprises est d'amener un public en situation d'exclusion plus ou moins importante à devenir autonome.

Ainsi les équipes de SYNERNAT travaillent à l'entretien de l'environnement et à l'éco-aménagement de sites naturels tels que :

- L'entretien de bords de rivière,
- L'entretien et aménagement de sentiers de randonnées,
- La pose de signalétique,
- Le débroussaillage,
- La résorption de décharges sauvages,
- La mise en valeur de friches.

Distribution de compost :

La distribution de compost aux habitants de la communauté de communes sur le site de la déchèterie du Verseau à Cruas aura lieu le samedi 25 mars.



Dépôt de déchets verts :

L'opération se renouvelle pour la troisième année sur la période **du 13 mars au 10 avril inclus**.

Voici le rappel des consignes à respecter :

- Déchets verts acceptés: résidus de taille récente d'arbres et de haies, ne pas mettre de fil de fer
- Lieu de dépôt: terrain de la station d'épuration du village à l'arrière de la cabane des chasseurs
- Ouvert uniquement aux particuliers habitants de Saint Martin.



Plantation de 2 arbres à l'école

Deux mûriers platane stériles ont été plantés le long de la clôture de la cours de récréation afin d'apporter un peu d'ombre l'été. Espérons qu'ils grandissent bien.

Actualités municipales > SUITE

Ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante connue pour son pouvoir allergisant. On peut devenir allergique à tout âge dès que l'on est exposé aux pollens de la plante. En milieu rural les agriculteurs sont particulièrement concernés. L'allergie à l'ambroisie se manifeste surtout pendant les mois d'août à octobre. Les signes de la maladie sont des conjonctivites, des rhinites, de l'urticaire et également des atteintes bronchiques comme l'asthme. Elle peut entraîner, comme toutes les allergies, de la fatigue.

Il est important de savoir reconnaître la plante afin de l'arracher avant qu'elle libère ses pollens. En effet, les pollens libérés en quantité importante sont très légers et se répandent rapidement dans l'environnement, se déposant sur nos vêtements et nos cheveux et nous pouvons en rapporter très facilement dans nos maisons.

Vous pouvez apprendre à la reconnaître sur le site : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/ambroisie-attention-aux-allergies>

Vous pouvez devenir une sentinelle ambroisie et participer à son signalement : <https://ambroisie.fredon-aura.fr/>



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

Responsabilité de l'élagage

De plus en plus d'arbres et gros buissons mettent en péril la sécurité sur nos routes avec une probabilité de chutes sur les voies et ainsi interrompre la circulation ou endommager un véhicule de passage, en particulier sur l'ensemble de la départemental RD 213 et sur la route de la Bastide.

Les travaux préparatoires à la mise en place de la fibre optique ont commencé sur une grande partie de la commune. La majorité de ce nouveau réseau passera en aérien en utilisant les poteaux existants (Enedis ou Télécom) ou sur de nouveaux poteaux.

L'élagage des arbres sur le parcours des lignes actuelles, ainsi que les branches qui surplombent les voies **sont de la responsabilité et à la charge des propriétaires riverains.**

Pour ceux qui ne peuvent pas faire cette opération par leur propre moyen, il nous semble intéressant de se regrouper, et faire intervenir une entreprise extérieure en mutualisant l'opération. **La mairie peut se charger de coordonner l'opération, le coût de l'intervention sera à la charge des propriétaires.**

Les personnes intéressées peuvent dès maintenant s'inscrire en mairie.

Évènements et manifestations

PASSÉS

Théâtre d'impro

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, la communauté de commune a organisé plusieurs évènements du 16 au 22 septembre, dont un spectacle à Saint Martin sur Lavezon. Vendredi 16 septembre il y a donc eu du **Théâtre d'improvisation** sous le préau sur le thème de la mobilité en milieu rural avec la compagnie Happi (Montélimar), suivi d'un temps d'échange avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALECO7) et un moment conviviale après le spectacle. Ce spectacle de qualité a offert à tous les participants un chaleureux moment.



Cafés littéraires

Comme chaque année, la bibliothèque de St Martin sur Lavezon a participé aux cafés littéraires. Cette année, une lecture musicale gratuite a été proposée le samedi 8 octobre dans le hall du groupe scolaire avec le comédien ardéchois Sébastien Joanniez et le contrebassiste J. Martin. Cette lecture d'une heure a été suivie par un petit verre offert par les bibliothécaires.



Évènements et manifestations > SUITE



Halloween

Une soirée Halloween a été organisée par l'APE le 31 octobre au soir. Les enfants avaient rendez-vous pour faire le tour du village et aller frapper aux portes afin de récolter des bonbons. Une buvette et plusieurs pinatas les attendaient sous le préau pour une jolie soirée déguisée!

Goûter seniors

À l'initiative de la mairie une manifestation conviviale a été proposée aux habitants seniors de la commune le mercredi 16 novembre.

Plus d'une quarantaine de personnes ont répondu présentes et ont pu écouter récits et contes Ardéchois de la conteuse Lisa Baissade.

Cet après-midi s'est conclue par un goûter qui annonçait les festivités de Noël.



Dr Lecerf à St Martin

Le mercredi 30 novembre le Dr Christian Lecerf est venu à la salle communale présenter son livre « Mémoires d'un médecin de village », plein d'anecdotes plus touchantes, incroyables et drôles les unes que les autres.

Marché de Noël

Par un après-midi un peu pluvieux, le marché de Noël a eu lieu le samedi 3 décembre, pour la seconde année. Sous le préau, vin chaud, soupe, crêpes, gaufres et braséro nous ont bien réchauffés, le tout accompagné par notre accordéoniste préféré, Roland JEANMOUGIN, qui a animé le marché depuis l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée. Nouveau cette année, la fameuse tartiflette préparée sous nos yeux et qui en a régalé plus d'un. Dans la salle communale, de nombreux exposants étaient présents: certains que l'on connaissait déjà et de nouveaux artisans créateurs qui nous ont rejoint cette année.

Dans la salle du conseil, Lydia COESSENS a organisé une exposition de photographies documentaires sur les métiers de la terre et de l'artisanat qui fait partie de l'exposition "Là où se portent nos regards" présentée par le théâtre de Privas en janvier 2022. L'exposition a été appréciée et a remporté un franc succès.

Malgré la pluie et la boue, l'ambiance était toujours aussi chaleureuse et conviviale et la soirée s'est terminée en chansons. Nous remercions toutes les associations, les exposants et les visiteurs qui ont largement participé à la réussite de cette journée. Et nous avons décidé de faire un don de 100 € sur les bénéfices de la buvette afin de contribuer à la collecte du Téléthon.

En 2023, nous vous attendons pour la fête des associations et le marché d'été qui se dérouleront respectivement le samedi 24 juin et le jeudi 20 juillet. Encore des temps forts en perspective!



Évènements et manifestations > SUITE

Réunions habitants

Quatre réunions ont été réalisées les 6, 7, 14 et 15 octobre. Les échanges ont été intéressants et constructifs car ils articulent des informations de la mairie, des réponses à des questions sur les actions communales et des suggestions pour améliorer la vie dans la commune ou trouver des solutions à des difficultés.

Ainsi ont été abordés l'éclairage public, le tri des déchets, la mobilité, les problèmes de santé publique avec l'invasion de moustiques cet été, le développement de l'ambrosie, l'embroussaillage de certaines zones. Par ailleurs l'appel au bénévolat pour des chantiers participatifs communaux a été plébiscité. De même que l'ouverture des groupes de travail à des habitants intéressés tels que les groupes chemins de randonnées – voirie.

Il est à noter que le nombre de participants a été moins important qu'en 2021. De ce fait de nouvelles réunions seront programmées en 2023 sous une autre forme car il est important de maintenir ces temps d'échanges libres en proximité.

Fête de Noël de l'APE

Le vendredi 16 décembre en fin de journée l'APE a organisé la fête de Noël de l'école. Les deux classes ont présenté quelques chansons puis les lutins du Père Noël ont distribué des cadeaux aux enfants qui étaient ravis. Les résultats du loto ont gâtés également de nombreuses personnes!



Concert de la SMAC

Samedi 17 décembre, Saint Martin sur Lavezon a accueilli la SMAC pour un concert gratuit du groupe JUNKYARD CREW dans le cadre du festival Les Zincs Chantent, à la salle communale. Un sousaphone était mêlé au métal des cordes et à la batterie pour un beau moment musical. L'APE tenait la buvette et a proposé des croque-monsieurs qui ont eu beaucoup de succès!

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux a eu lieu le samedi 21 janvier à 11h dans le hall du groupe scolaire. Après le traditionnel discours de Mme la Maire entourée du conseil municipal, un buffet bien garni était offert à toutes les personnes présentes.



Soirée jeux/raclette/karaoké

Le 25 février était une journée festive à la salle communale, organisée conjointement par l'APE et le LAC. Vers 16h des jeux étaient à disposition des habitants pour les petits comme les grands avec un goûter bien garni apporté par les participants. L'après-midi a été suivi d'une raclette, puis d'un karaoké où tout le monde a pu s'amuser. Un très bon moment de convivialité!



Évènements et manifestations > À VENIR

10 juin 2023 : préalables d'Alba

Les préalables à nouveau à Saint Martin sur Lavezon : **Réservez la date du 10 juin 2023 à 19 h 30!**

Depuis 2010 les préalables proposés par la Cascade pôle National Cirque sont devenus un véritable évènement... C'est un festival qui concerne 14 communes de la communauté de communes.

Notre commune va accueillir cette année le « Cabarëve des établissements Félix Tampon » une création avec sérénade clownesque et excentrique : du plaisir en perspectives pour petits et grands.

À noter : L'association de parents d'élèves (APE) aidée par les autres associations de la commune va proposer pour cette soirée une buvette et une petite restauration dont les bénéfices sont destinés à soutenir les animations et sorties pour les enfants de l'école.

Les étoiles du CABARËVE DES ÉTABLISSEMENTS FÉLIX TAMPON illuminent la nuit de votre Théâtre... Patachtouille, Fritz, Olga, Junior, professeur Gulmol et Félix Tampon déroulent le tapis rouge pour vous accueillir. C'est le cabaret des trouvailles pour le temps des retrouvailles.

Sérénade clownesque et excentrique au clair de lune... Un cabaret de rêve présenté par cette grande entreprise de divertissement et détournement en tout genre.



Dates à réserver :

- Fête des associations : samedi 24 juin
- Marché d'été : jeudi 20 juillet
- Marché de Noël : samedi 2 décembre

Les rendez-vous des associations

La Petite Boule Saint Martinoise

Nous avons débuté la saison avec une quarantaine de personnes pour la galette des rois le 6 janvier, poursuivi par le repas au restaurant du 12 février et ses cinquante convives.

Évènements à venir les éliminatoires de secteur épreuve qualificative pour le championnat d'Ardèche, le tripléte se déroulera à St Martin le 18 mars.

Comme chaque année nous sommes engagés en championnat et en coupe de France.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook pour tous les résultats et infos du club

Ci-joint le planning pour cette saison.

Amitiés boulistes.

ACTIVITES 2023

DIMANCHE 12 FEVRIER	Repas au restaurant	12H00
SAMEDI 04 MARS	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
SAMEDI 18 MARS	Éliminatoire secteur Tripléte	13H30
SAMEDI 08 AVRIL	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
SAMEDI 13 MAI	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
SAMEDI 04 JUIN	Concours sociétaire assis Repas dans la salle	14H00 19H00
SAMEDI 08 JUILLET	Concours sociétaire + Grillades	14H00
SAMEDI 05 AOUT	Méchoui	12H00
SAMEDI 16 SEPTEMBRE	Maitre joueur + Moules Frites	14H00 19H00
SAMEDI 28 OCTOBRE	Bombine	19H00
VENDREDI 15 DECEMBRE	Assemblée générale	21H00
SAMEDI 06 JANVIER 2024	Galette des rois	20H30

Tisse ta toile



Voici notre programme pour ce début d'année :

- L'atelier « enchantons-nous » a bien démarré **les mercredis** de 18h à 19h avec 14 participants à ce jour et il est toujours ouvert à de nouvelles personnes
- Atelier « réparation » le **samedi 18 mars** pour les objets en bois, carton, tissu, métal, laine, plastique. Merci de prendre contact avant pour voir si l'objet est réparable tel quel ou s'il faut acheter du matériel. D'autres dates suivront.
- « Au cinéma pour les droits humains » avec Amnesty International le **vendredi 31 mars** à 20h 30 à la salle communale. Projection de plusieurs films documentaires. Entrée libre
- Sorties plantes sauvages comestibles **au printemps** avec Anne et possibilité de voir l'évolution sur mars-avril-mai si demande.
- Sortie à vélo dans la vallée de l'Eyrieux **en juin** avec la possibilité de mettre son vélo dans le car pour aller au Cheylard.
- Participation aux événements de notre commune: fête des fleurs, marché d'été et de Noël.

Pour diversifier nos ateliers nous sommes toujours intéressés par vos idées et vos savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: tisse.ta.toile.07400@gmail.com

Et pour plus d'informations sur la vie de notre association: www.tissetatoile07.com

Loisirs Animations Culture du Lavezon (L.A.C.)

À vos agendas pour des soirées théâtres :

- **Samedi 15 avril** à 20h 30 à la salle communale - Public: À partir de 6 ans et surtout pour les adultes - Entrée 10€ (enfants gratuits)

La compagnie des Bulles et des Grains présente "**Prinçouzes**"

"Princesses!"

Partons du principe que nous sommes tous des princesses, si si, preuves à l'appui. Si vraiment on décide de vivre avec les atouts, les attributs de ces créatures de rêve, le monde sera-t-il plus beau?

Princesses, un faux conte pour tous, un moment familial à partager, avec Estelle Harbulot au violon et Sophie Courtois aux men-songes!"

- **samedi 13 mai** à 20h 30 à la salle communale - Entrée 8€ (enfants gratuits)

La compagnie du Jet d'encre présente "**Les Sardines grillées**" de Jean-Claude Danaud

"Comédie grinçante

Victoire vit sur un banc public devant la demeure où Solange est embauchée en tant que bonne. La rencontre est explosive, le tableau sans indulgence."

Les activités sportives continuent, vous pouvez venir tester même en cours d'année :

Marche: **Lundi** de 13 h 30 à 17 h 30

Gym: **Mardi** de 19h à 20 h

Gym douce: **Jeudi** de 10h à 11h

L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.)

L'APE a été déjà bien active ce début d'année scolaire avec l'organisation de la fête d'Halloween, la fête de Noël de l'école, la participation au marché de Noël, la vente des sapsins, la tenue de la buvette pendant le concert de la SMAC, l'organisation du goûter pour le carnaval des enfants et la participation à la soirée jeux/raclette/karaoke.

Les prochains évènements dans les tuyaux sont les suivants :

- Fête des fleurs le **dimanche 23 avril** de 9h à 14h
- Fête de l'école le **samedi 1^{er} juillet**

L'APE, dont le but est d'égayer la vie des élèves de l'école, a toujours besoin d'aides. Si vous souhaitez vous investir, même juste de temps en temps, n'hésitez pas à envoyer un mail ape.saintmartinsurlavezon@gmail.com. Merci !

Ensembles et solidaires (UNRPA)

Voici notre calendrier pour cette année :

- Repas annuel: **mercredi 22 mars** 2023 à 12h à la salle communale - prix adhérents: 25€ - non adhérents : 30€
- Concours de belote des rameaux: **dimanche 2 avril** 2023 à 14h - ouvert a tout public / en 4 parties toutes primées - inscription 10€/personne
- Repas champêtre: **jeudi 1^{er} juin** 2023 à 12h
- Concours de belote d'automne: dimanche 8 octobre 2023 à 14h
- Colis de Noël: **vendredi 15 décembre** 2023
- Après-midi récréative avec goûter le **2^o et le 4^o vendredi du mois** (cartes et divers jeux de sociétés) - la carte adhérent 18€

Notre association ne compte plus que 34 adhérents et 13 associés, venez nous rejoindre sinon nous allons mourir, il n'y a pas d'âges pour nous soutenir.

Projets du conseil

Essuie-mains pour les écoliers

Afin de réduire la quantité des déchets de l'école, 7 couturières du village ont participé à la confection d'essuie-mains pour les élèves de l'école. Après les vacances de Noël, chaque élève s'est donc vu remettre une paire d'essuie-mains faits maison personnalisés. Ils les garderont toute leur scolarité à St Martin.

Un grand merci à toutes les bénévoles !



Local de stockage :

Les travaux du local de stockage se poursuivent, cet hiver ont été réalisé le portail et la rampe afin de sécuriser la terrasse, le déménagement d'une partie du matériel est déjà fait.

Les prochaines et dernières étapes se feront au printemps avec la réalisation de l'escalier et l'enduit des murs.

Encore un **GRAND MERCI** à tous les



bénévoles qui ont œuvré pour ces travaux, ils se reconnaîtront.

Point voirie

Suite à l'état des lieux des routes communales réalisées par la commission voirie, les travaux de voirie de notre programme 2022 seront achevés avant la fin du trimestre :



- La route des Audouards dans sa partie haute.
- Le bouchage des « nids de poule » et la réfection de certaines routes par notre employé municipal pendant plus de 5 jours sur différents points de la commune. 7 tonnes d'enrobé à froid ont été utilisées.
- À l'entrée de la route de la Bastide a été installé par l'entreprise Rampa pour le compte de Sydéo des canalisations pour effectuer le maillage d'une partie du réseau qui alimente la Bastide, l'inférieur, les Bouviers dès juillet, et les quartiers de Bagatelle et du Rieutord. Ensuite, cette portion de route sera re-profilée et refaite.

Le programme des travaux 2023 sera finalisé d'ici fin mars afin de respecter nos engagements de réfection de



voirie programmés sur trois ans.

ZOOM :

Depuis juillet 2022 le département de l'Ardèche a instauré pour les communes une aide à la voirie dans le cadre de son dispositif « Atout Ruralité ». Cette aide est de 40 % du montant des travaux dans la limite d'un montant de travaux de 50000 €. Dès connaissance de ce dispositif la commune a présenté une demande. Nous avons eu un accord en décembre 2022 pour une subvention de 10000 €.

SDE :

Comme vous avez pu le constater, certains luminaires de notre commune ont disparu. Cela fait suite au travail effectué entre les habitants et la commune au travers des réunions de quartier. Le luminaire de l'école Rose, ainsi que deux luminaires à Cougourdas, celui du presbytère et trois lampadaires sur six à l'école ont donc été retirés par le SDE avec lequel nous avons validé le transfert de compétences l'an dernier.

Cette action est la première d'une série visant à réduire drastiquement le coût énergétique de la commune. La seconde étape sera de remplacer les luminaires énergivores du quartier de la Bastide par des ampoules LED peu consommatrices et permettant

Projets du conseil > SUITE

des scénarios d'abaissement de lumière durant la nuit. Pour les autres quartiers, une extinction des éclairages publics est prévue et sera mise en place dès que le SDE aura été livré des minuteurs commandés en décembre, car une rupture de stock de ces produits est constatée sur l'ensemble de l'Ardèche et liée à la volonté de chaque commune d'apporter dès économie sur les dépenses énergétiques.

Plan de sauvegarde communal

Les dérèglements climatiques exposent la population et les biens à des phénomènes de plus en plus violents et soudains. La loi du 25 novembre 2021 renforce la nécessité de gérer les crises de façon anticipée et rend obligatoire pour les maires de réaliser un plan communal de sauvegarde. En effet les risques feux de forêt, séisme, nucléaire, mouvements de terrain, inondations font que notre

commune peut être concernée par un ou plusieurs risques.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation prévue par la commune pour assurer **l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population** en cas d'évènement sur la commune.

L'élaboration de notre PCS va être engagée prochainement afin d'être en capacité de protéger les habitants en cas d'évènements majeurs et être en conformité avec la loi.

Plus d'infos sur les risques, site gouvernemental :

<https://www.georisques.gouv.fr>



Salle communale :

Ce projet annoncé depuis plusieurs mois et très attendu devrait démarrer au mois de mai. La rénovation va porter sur l'intérieur avec la reprise complète de l'électricité, du chauffage, de l'isolation. Des travaux adaptés sont également prévus pour améliorer l'acoustique et pour revoir l'organisation de l'espace cuisine.

Si le calendrier est respecté, la salle pourra être réouverte aux activités associatives et à la location en octobre prochain.



Rappel : Intramuros

L'application Intramuros est une application mutualisée entre les 15 communes et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, à télécharger sur son smartphone. Gratuite pour les usagers, elle donne accès à l'information de sa commune et des alentours selon ses centres d'intérêt. Vous pouvez ainsi recevoir des alertes directement sur votre smartphone, accéder au journal de la commune, aux évènements d'Ardèche Rhône Coiron et aux attraits touristiques. N'hésitez pas à la télécharger !

Enseignement musical

Sur le territoire de la communauté de communes l'enseignement musical (hors celui diffusé dans les écoles primaires) est actuellement assuré par :

- Une antenne d'Ardèche Musique et Danse (syndicat départemental) basée au Teil
- Le CAEM (carrefour d'animation et d'expression musicale) basé à Cruas.

Afin de rendre équitable et accessible l'enseignement musical et favoriser cette pratique pour le plus grand nombre, **la communauté de communes a pris cette compétence**. Pour ce faire les deux organismes ci-dessus vont être rassemblés dans une seule instance.

Intercommunalité



Ainsi à compter de septembre 2023 les deux antennes de Le Teil et de Cruas seront ouvertes à l'ensemble des habitants qui bénéficieront de tarifs identiques quelque soit leur commune de résidence et d'une offre musicale (pratique instrumentale et projets collectifs) plus développée. Le financement de ce nouveau service va reposer sur le département, la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, les communes du territoire et les participations des usagers.



■ À partir de septembre 2023 et jusqu'à la fin du premier trimestre 2025, les containers des 2 points de collecte des déchets vont être changés :

→ Au point de collecte du village, nous aurons des **containers semi-enterrés** pour chaque catégorie de déchets.



→ Au point de collecte situé sur la route du Coiron nous aurons des **colonnes aériennes** pour chaque catégorie de déchets.



De plus, à partir de 2024, le **compostage deviendra obligatoire**. Plus aucun biodéchet fermentescible ne devra être jeté dans les ordures ménagères résiduelles (actuellement bacs gris). Pour répondre à cette législation, des **bacs à compost collectifs** seront installés soit aux points de collecte soit par hameau selon les besoins. Émilie Roussillon, animatrice prévention déchets à la communauté de commune peut vous aider dans vos démarches pour installer ces bacs sachant que chaque point de compostage collectif nécessite 3 bacs : le bac d'apport, le bac de matière sèche



et le bac de maturation. Par ailleurs, nous avons sur la commune 2 guides composteurs formés à cette pratique.

À titre individuel vous pouvez commander un bac à compost en téléchargeant le bon de commande sur le site de la communauté de commune Ardèche Rhône Coiron ou venir le chercher dans le hall de la mairie :

<https://ardecherhonecoiron.fr/wp-content/uploads/2023/02/BC-Composteur-2023.pdf>

Coordonnées : Émilie ROUSSILLON

Tel : 06 40 19 68 06

Adresse mail :

e.roussillon@ardecherhonecoiron.fr

Une borne à carton est également disponible au point de collecte du village et une sera prochainement installée route du Coiron

■ Nous constatons à ce jour trop de déchets recyclables jetés dans les poubelles grises.



2 gros sacs de 50 l contenant des déchets NON triés ont été ouverts. Voici le résultat après tri.

Beaucoup d'emballages destinés au bac de tri jaune. À noter : une seule petite bouteille ira dans la borne verte. Cela semble montrer que le tri du verre est bien compris et bien réalisé.

Des déchets de fruits et légumes = certains appellent ça "l'or vert du jardinier" ! En quelques mois, cela fera un excellent compost.



Nous avons 2 guides composteurs sur la commune qui peuvent vous renseigner pour vous aider à créer votre compost, si vous n'en avez pas encore.

Après tri, il reste juste un fond de sac qui ira dans la poubelle grise.



Cependant beaucoup de St Martinois trient leurs déchets comme le témoigne ce bac bien rempli: bravo et merci! N'hésitez pas en expliquer l'utilité à votre famille, vos amis, vos voisins.



Nos déchets sont triés, séparés et conditionnés par type de matériaux dans le centre de tri Métropolis de Portes Les Valence. Les déchets sont ensuite envoyés dans leur filière de recyclage qui se trouvent sur le territoire national et a minima en Europe.

■ 2 guides composteurs à St Martin:

Dans la précédente gazette, la formation Guide Composteur était présentée. 2 habitants de St Martin sur Lavezon l'ont suivie à l'automne 2022. Nous avons donc la chance d'avoir 2 guides composteurs sur la commune!

Il s'agit de:

- Anne Mesclon
- Nicolas Pfohl



Un mot de leur part:

« Nous avons bénéficié d'une formation sérieuse, presque 20h de formation assurées par un maître composteur. Elle a été financée par notre communauté de commune qui, ayant conscience des enjeux en termes de gestion des bio-déchets, s'est donné les moyens de créer un réseau efficace de guides.

Nous avons beaucoup appris sur le compost et sur le paillage, mais aussi sur les moyens de réduire les déchets verts dans les jardins d'agrément. En plus de la partie théorique, nous sommes allés sur le terrain: compost individuel, compost d'un collège, paillage et broyat.

Nous avons suivi cette formation sur sollicitation d'élus de notre commune, dans le but de contribuer à répondre à l'obligation de composter les bio-déchets au 1^{er} janvier 2024. Être guide composteur permet d'avoir les compétences nécessaires à la gestion de composteurs collectifs pouvant recevoir les bio-déchets d'une trentaine de foyers. (Pour des volumes plus importants il faut être maître composteur). Ces lieux de composts collectifs vont être mis en place cette année. Nous contribuerons à ce qu'ils répondent aux normes en vigueur, et produisent un compost de bonne qualité sans aucune nuisance.

Dites adieu aux idées reçues: un compost est facile à entretenir, ne dégage pas d'odeur et n'attire pas les rats. Au contraire, c'est pratique et bénéfique pour un potager ou des fleurs, l'idéal étant d'avoir un bac à compost à moins de 2m de sa cuisine. Il est facile de créer un compost de qualité. Si vous avez un jardin (même tout petit) et pas (encore!) de compost, vous pouvez vous inspirer de cet article: <https://www.tissetatoile07.com/reduisons-nos-poubelles/> »

Si vous hésitez à commencer seul, vous pouvez **contacter Anne au 06 42 02 39 08**, elle pourra venir étudier avec vous où il serait le plus judicieux d'en installer un et comment bien l'utiliser.

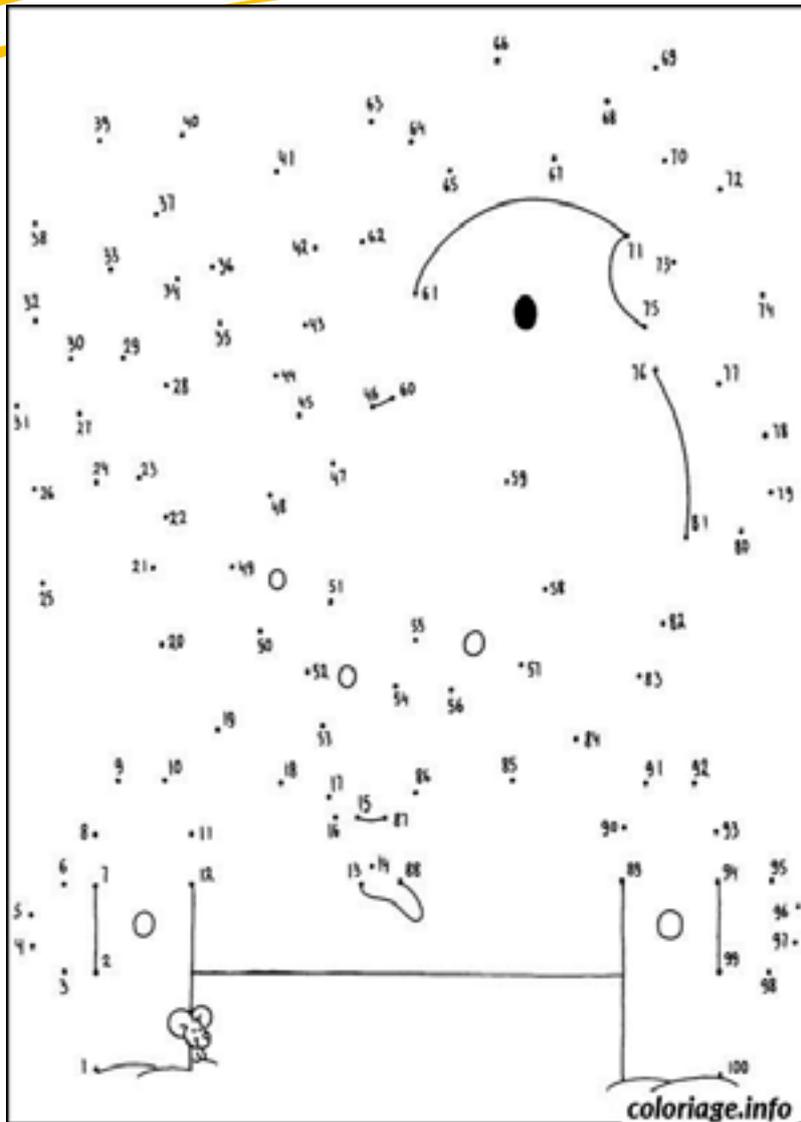
Démarches D'URBANISME en ligne

Depuis quelque mois, pour réaliser vos démarches d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc) la commune et la communauté de communes mettent à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible: <https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=arc#/>

Pour retrouver l'adresse de ce site, savoir quelle démarche engager pour quel projet, préparer son dossier en amont, télécharger les différents documents à remplir, avoir des informations sur les délais d'instruction, rendez-vous sur le site de la communauté de commune rubrique urbanisme: <https://ardecherhonecoiron.fr/vivre-a-la-communaute-de-communes/urbanisme/>

Administratif

Points à relier



Détente

Mots fléchés

GERMAINS A L'AGE	CHASSE DANS L'ARDENE	FERTILE ECRANTE	LIJON	A DISPO- SITION DE L'AFRIQUE JEU
UNE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
			IDIOT METTRE DE L'ODE	
FAIRE INNOCENT CENE				RICHESS ENAGUER
				EN FLEUR COEUR
HEROS PILLOUX SOLDAT		FAUTE DE BALISE	SOUVERAIN TROI SUISSES	
	FIN DE JOUR	LIPES RECLE		
DESSIN DE JUSTICE				ELLE CONNAIT LA MUSIQUE
			VIES SICE	



Informations utiles

Mairie:

59 place du Champ de Mars
07400 St Martin sur Lavezon

Tél.: 04 75 52 98 48

Mail: mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Site internet: www.saintmartinsurlavezon.fr

Facebook de la commune: www.facebook.com/lavezon07

Horaires d'ouverture du secrétariat au public:

lundi 13 h 30-16h
mardi 10h-12h
jeudi 10h-12h et 13 h 30-18h

Déchetteries:

- « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture:

Du mardi au samedi 8 h 30-12h et 13 h 30-17h (fermé le jeudi matin)

- « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 13 h 30-17 h 30
Le samedi 8 h 30-12h

- Le Teil:

Horaires d'ouverture:

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h (fermé le lundi matin)

Eau:

Urgence SYDEO : 04 75 63 81 29

Bibliothèque:

Horaires d'ouverture:

Mercredi 10h30-12h
Samedi 10h-12h

Le 1^{er} vendredi du mois 16h 15-17h 15
Fermé pendant les vacances scolaires

État civil depuis mi-sept. 2022

Naissances

1 bébé est né dans notre commune depuis début septembre 2022. Bienvenue!

■ Orion Fabre le 20 février 2022

Baptême civil

■ Noé et Calie Vierre ont été baptisés civilement le 26 novembre 2022

Décès

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris les décès de:

■ Jacques Linel le 5 octobre 2022

■ Georges Michel le 7 décembre 2022

■ Marie-Thérèse Audouard le 26 février 2023

